

Commune de SAINT- MICHEL-DE-CHA VAIGNES

COMPTE-RENDU de SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 15 JANVIER 2010

Le quinze janvier deux mil dix, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil municipal, dûment convoqué en date du onze janvier deux mil dix, s'est réuni en séance extraordinaire, dans la salle Hélène Bertaux, sous la présidence de **Madame Sylvie BOURINET, Maire.**

Onze Conseillers municipaux en exercice étaient présents :

Mesdames Sylvie BOURINET, Marinette ALIX, Estelle LEMEE, Pierrette BUNEL, Estella PRODHOMME, Pascale CHAUSSON

Messieurs Bruno COURANT, Michel FROGER, Christophe VOLET, Louis BAUSSAN, Jean-Claude POTTIER.

Excusés : M. Patrick MARTIN qui donne son pouvoir à Sylvie BOURINET.

Yolaine GUILMET qui donne son pouvoir à Michel FROGER.

Jérôme CHERON

Jean-Luc CHANTEPIE

En présence de :

Maxime VILLATTE, Bluène DILYS, Mylène LEPROUX, Jade MALLIN, Ségolène MARTIN, Lucille PELLETIER, Corinne CHAUSSON, Andreline MIRAULT, Adeline FOUQUET.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Madame Marinette ALIX est désignée **secrétaire de séance.**

OBJET UNIQUE : INSTALLATION DU DEUXIEME CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Madame le Maire installe le Deuxième Conseil municipal enfants. Elles demandent aux nouveaux élus de se présenter et de mentionner les projets qu'ils souhaitent voir réaliser dans la commune. Par ailleurs, la visite de l'Assemblée nationale à Paris prévue le mercredi 10 février est confirmée. Elle réunira le 1^{er} et le 2^e Conseils enfants de Saint-Michel ainsi que les membres du Conseil municipal enfants de Sargé-les-Le-Mans. La députée Marietta Karamanli sera présente. D'autre part, une animation « Courtoisie au volant » sera organisée en mars.

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame le Maire soumet le compte rendu de la séance du 26 novembre 2009 à l'approbation de l'Assemblée municipale.

Approbation à l'unanimité du compte rendu du 26/11/09.

Madame le Maire annonce l'ajout de plusieurs points à l'ordre du jour et les questions diverses suivantes :

Points supplémentaires inscrits à l'ordre du jour :

- Exécution anticipée du budget Investissement
- Convention avec Véolia
- Convention avec le Syndicat du Jalais.
- Don à Haïti
- Décision modificative du budget assainissement pour un montant de 118,20 €

Questions diverses

- Assainissement autonome et contrôles du SPANC
- Rencontre cantonale des maires et adjoints

1^{ER} OBJET : CONVENTION AVEC LE SIAEP DU JALAIS

Madame le Maire donne lecture d'un projet de convention avec le SIAEP du Jalais pour la visite annuelle des prises d'incendie situées sur le réseau de distribution d'eau potable. Le tarif appliqué sera de 45 € HT par prise d'incendie visitée.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention.

2^e OBJET : PROJET DE CONVENTION AVEC VEOLIA PROPLETE

Madame le Maire donne lecture de la convention proposée par Véolia Propreté pour l'entretien des installations d'assainissement communales. Véolia propose deux offres différentes :

1- vérifier les deux postes de relevage et le dessableur un fois par an et assurer le traitement des boues pour une somme forfaitaire de 405 € HT et 90 € HT la tonne ou

2 - vérifier uniquement le dessableur un fois par an et assurer le traitement des boues pour une somme forfaitaire de 303 € HT et 90 € HT la tonne.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer la convention en choisissant la première offre.

3^e OBJET : EXECUTION ANTICIPEE DU BUDGET 2010

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser l'engagement des dépenses d'investissement dans les limites du quart des crédits d'investissement de l'exercice précédent, conformément à l'article L1612-1 du Code de gestion des collectivités territoriales en particulier au niveau des chapitres 21 et 23.

4^e OBJET : DON A HAITI APRES LE SEISME

Madame le Maire, sur proposition du conseiller Jean-Claude Pottier, propose un don de 50 euros à Haïti après le séisme du 12 janvier. Le don sera fait à l'ONG préconisée par l'Association des Maires de la Sarthe.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à faire ce don.

5^e OBJET : AVENANT A LA CONVENTION AVEC COLAS

Madame le Maire présente à l'Assemblée municipale le projet d'avenant à la convention passée avec l'entreprise Colas Centre-ouest pour des travaux de voirie réalisés en 2009. La création de grilles avaloirs, non prévue dans le devis initial, a été demandée par la municipalité à la société Colas occasionnant un surcoût de 2 200 € HT. Un avenant à la convention initiale est nécessaire pour le règlement de ce surcoût.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer l'avenant et d'affecter ce montant en section d'investissement sur le budget 2010.

6^e OBJET : RASSEMBLEMENT DES SAINT-MICHEL DE FRANCE

Madame le Maire présente le projet de la commune de Saint-Michel de Chabrillanoux (Ardèche) d'accueillir du 20 au 22 août 2010 le 16^e Rassemblement des Saint-Michel de France.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide de participer à ce Rassemblement en envoyant une délégation d'au moins deux personnes.

7^e OBJET : POINT SUR LE BOULODROME ET DATE D'INAUGURATION

Madame le Maire fait le point sur l'état d'avancement du boulodrome. La pose du mât pour l'éclairage se fera le 8 février. Les plantations sont terminées. La date d'inauguration proposée est le samedi 27 mars 2010 à 11 h en présence de Mme la Députée Marietta Karamanli, du Conseiller général Michel Paumier et de représentants de la Fédération départementale de Pétanque, ainsi qu'en présence des responsables de la Pétanque de Saint-Michel.

8^e OBJET : DEMANDES DE SUBVENTION CTU / PERCHE SARTHOIS

Madame le Maire présente à l'Assemblée municipale les différentes demandes de subvention qu'elle souhaite soumettre au Syndicat du Perche sarthois dans le cadre du deuxième Contrat territorial unique (CTU n°2) (financements de la Région Pays de la Loire) pour la période 2010-2013.

CTU 2010-2013 : PROJETS PRESENTES PAR SAINT-MICHEL

| N° | Projet | Coût total HT | Région CTU | Europe (Leader) | Etat | Département | Commune |
|----|---|---------------|----------------|-------------------------|----------------|----------------|-----------------|
| 1 | Energies renouvelables bibliothèque et maison des associations (2011) | 35 000 € | 21000 € (60 %) | Pas Leader mais Feder ? | 7000 € (20 %) | - | 7 000 € (20 %) |
| 2 | Centre culturel polyvalent (2011) | 160 000 € | 80 000€ (50 %) | 50 000 (30 %) | - | - | 32 000 € (20 %) |
| 3 | Rénovation salle de sport (2010) | 15 000 € | 7 500 € (50 %) | ? | | | 7 500 € (50 %) |
| 4 | Accessibilité bibliothèque et maison des associations (2011) | 7 000 € | 4 200 € (60 %) | - | - | 1 400 € (20 %) | 1 400 € (20 %) |
| 5 | Rue de Cournon (2011) | 35 000 € | 14 000 (40 %) | - | 7 000 € (20 %) | 7000 € (20 %) | 7000 € (20 %) |
| 6 | Tombe H. Bertaux (2011) | 7 000 € | 4 200 € (60 %) | 1400 € (20 %) | - | - | 1400 € (20 %) |
| 7 | Mairie (2010) | 17 000 € | 13 600 (60 %) | - | 3 400 € (20 %) | - | 3 400 € (20 %) |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à demander ces subventions au Syndicat du Perche sarthois, relais de la Région pour ce dossier.

9^e OBJET : DEMANDES DE SUBVENTION LEADER / PERCHE SARTHOIS

Madame le Maire présente à l'Assemblée municipale les différentes demandes de subvention qu'elle souhaite soumettre au Syndicat du Perche sarthois dans le cadre de l'appel à projets européen Leader 2007-2013 (Financement européen).

Leader 2007-2013 : PROJETS PRESENTES PAR SAINT-MICHEL

| N° | Projet | Coût total HT | Région CTU | Europe (Leader) | Etat | Département | Commune |
|----|-----------------------------------|---------------|------------|-----------------|----------|-------------|----------|
| 1 | Centre culturel polyvalent (2011) | 160 000 € | 80 000 € | 50 000 € | 15 000 € | - | 15 000 € |
| 2 | Rénovation salle de sport (2010) | 15 000 € | | 7 500 € | | | 7 500 € |
| 3 | Mains d'art 2010 | 8 000 € | - | 4 400 € | - | 1 000 € | 2 600 € |
| 4 | Tombe H. Bertaux (2011) | 5 000 € | | 4 000 € | - | - | 1 000 € |

| | | | | | | | |
|---|---------------------|----------|--|----------|--|--|----------|
| 5 | Restaurant scolaire | 30 000 € | | 16 500 € | | | 16 500 € |
|---|---------------------|----------|--|----------|--|--|----------|

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à demander ces subventions au Syndicat du Perche sarthois, relais de l'Union européenne pour ce dossier.

10^e OBJET : DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Madame le Maire récapitule pour l'Assemblée municipale les divers projets qui pourraient être entrepris en 2010. Plusieurs d'entre eux ont déjà été discutés lors de précédentes séances du Conseil municipal.

PROJETS 2010

| N° | PROJET | FINANCEURS POSSIBLES |
|----|---|---|
| 1 | Voirie et tablier du pont Aire de loisirs | Conseil général Commune |
| 2 | Rénovation de la salle polyvalente (salle de sport) de l'école et sonorisation | CTU Leader commune |
| 3 | Aménagement rue de Cournon – assainissement | CTU Conseil général commune |
| 4 | Travaux à la Mairie : réaménagement de l'accueil ; remplacement des huisseries et des portes par du double vitrage) | CTU commune |
| 5 | Révision simplifiée et modification du PLU | DGE (Etat) commune |
| 6 | Installation d'un coin douche dans l'atelier communal Installation d'une « mezzanine » en bois dans l'atelier communal | commune |
| 7 | Etude pour les aménagements 8 rue des Ecoles | Conseil général (CDL) DGE (Etat) commune |
| 8 | Mains d'art 2010 | (Com&com + Leader – Mission Métiers d'art de la Région, commune |
| 9 | Achat vaisselle, tables et chaises pour la Salle communale | Commune |
| 10 | Restauration du cours d'eau des Epiniais | Agence de l'eau, Conseil général, Région |
| 11 | Réparation des lampadaires rue des Ecoles | Commune |

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par un scrutin public ordinaire, demande à Madame le Maire de demander des devis pour l'ensemble de ces projets afin d'en disposer pour l'élaboration du budget 2010.

11^e OBJET : MAINS D'ART 2010

Madame le Maire informe le Conseil municipal que la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Sarthe ainsi que l'Association d'Artisanat d'art de la Sarthe seront partenaires de la manifestation Mains d'art 2010 qui se déroulera dans notre commune du 17 au 24 avril prochains.

Madame le Maire souhaite la mise en place d'un Comité d'organisation. Marinette ALIX, Bruno COURANT Louis BAUSSAN, Jean-Claude POTTIER, Pierrette BUNEL, Pascale CHAUSSON se proposent d'en faire partie.

Pour la location de la Salle H. Bertaux et de la Salle Polyvalente, le Conseil municipal, après en avoir délibéré décide par un vote public ordinaire et à l'unanimité que le tarif de location de chacune de ces deux salles sera de 450 €.

Pour le Marché des métiers d'art, le Conseil municipal décide que le prix unitaire des stands (3 m) est fixé à 100 € mais le paiement des stands sera pris en charge par la commune en 2010 afin d'aider au lancement de ce marché.

12° OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET ASSAINISSEMENT 2009

Madame le Maire informe l'Assemblée municipale de la nécessité de passer une décision modificative sur le budget Assainissement 2009 pour une somme de 118,20 €. Elle demande au Conseil municipal de prendre la décision modificative suivante concernant le budget assainissement 2009 :

Fonctionnement dépenses :

Compte 6061 : + 118,20 €

Compte 654 : - 118,20 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité des voix de voter cette décision modificative.

13° OBJET : QUESTIONS DIVERSES

• **Assainissement autonome :** Les contrôles du SPANC reprendront à partir du 18 janvier sur la commune pour la soixantaine d'installations restant à contrôler.

• **Rencontre cantonale des Maires :** Cette rencontre organisée par le Conseiller général Michel Paumier se tiendra le 5 février à 17 h à la Salle polyvalente de Bouloire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 05 minutes.

Madame le Maire certifie que les délibérations sont rendues exécutoires par l'affichage en lieu public et la transmission au contrôle de légalité de la Préfecture

Un délai de deux mois de recours existe à compter de la date de dépôt au contrôle de légalité des présentes délibérations.

| | | | |
|--|--|---------------------|--|
| Le Maire, Sylvie BOURINET | | Estelle LEMEE | |
| Bruno COURANT | | Jean-Luc CHANTEPIE | |
| Michel FROGER | | Pierrette BUNEL | |
| Marinette ALIX | | Estella PRODHOMME | |
| Christophe VOLET Secrétaire de séance | | Pascale CHAUSSON | |
| Patrick MARTIN | | Jean-Claude POTTIER | |
| Jérôme CHERON | | Yolaine GUILMET | |
| Louis BAUSSAN | | | |